

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 27 E 28 NOVEMBRE DI U 2025

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2025
REUNION DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2025

025 /O2/072

**REPONSE DE MONSIEUR GILLES SIMEONI A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI AU NOM DU GROUPE
UN SOFFIU NOVU**

OBJET : Couverture du réseau téléphonique et résorption des zones blanches

Je vous remercie pour votre question, d'abord je voudrais saluer les collégiens et lycéens du lycée de Sartè ainsi que leurs enseignants, la communauté éducative, ça fait toujours plaisir, bien sûr, d'accueillir nos jeunes.

Face ribombu à a questione di nanzu. Ci vole u fiatu è ùn ne manchemu micca. Ci vole u fiatu è ci vole a passione perchè ciò chì v'aghju da risponde, l'avemu dettu, l'avemu scrittu parechje volte.

Très brièvement, la fracture numérique, elle est un risque qui pèse plus fortement encore sur la Corse, territoire insulaire, montagneux, souvent enclavé, que sur un territoire rural, continental. On le sait. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une politique volontariste, que ce soit dans le domaine de la fibre, du très haut débit, ou dans le domaine de la téléphonie mobile.

La fibre, vous l'avez rappelé, 327 millions d'euros d'investissement, 52 millions de subventions publiques, environ 10 millions de la part de la Collectivité, avec 10 millions d'euros de subventions grâce à un financement optimal, une mobilisation croisée. Nous avons réussi à obtenir 327 millions d'euros d'investissement consacrés pour l'essentiel à des entreprises locales, avec un travail de formation, de montée en gamme, notamment avec l'AFPA, qui a permis aujourd'hui de déboucher sur 200 CDI supplémentaires. Au-delà de cet effet induit sur notre économie, je rappelle que si nous n'avions pas mis en place cette délégation de service public qui avait été abandonnée lors de la mandature précédente, aujourd'hui environ 344 communes sur les 360 communes de Corse n'auraient pas la fibre, tout simplement parce que les opérateurs n'y auraient pas investi de façon spontanée.

Donc, nous avons fait un pari que nous avons tenu, relevé, y compris dans les délais. Je rappelle qu'à la fin de l'année, c'est la totalité du programme de déploiement qui sera achevé et que nous aurons donc fibré, en dehors des zones AMI, Aiacciu et Bastia, près de 192 500 foyers dans toute la Corse, y compris dans les tout petits villages ou dans les exploitations, par exemple, agricoles qui sont assez éloignées des cœurs de villages.

Alors, sur la pénétration commerciale du réseau, il y a des progrès à faire, mais la moyenne est quand même supérieure à la moyenne française, et je pense que la commercialisation du réseau se fera de façon normale. Donc, de ce côté-là, Jean-Michel Savelli, notamment, au nom de l'opposition, avait demandé et obtenu un suivi régulier de la qualité, de la fibre et je pense qu'on est bon, et tant mieux. Concernant la couverture mobile, on connaît le problème quand on va entre Aiacciu et Purtivechju, il y a des zones entières qui ne sont pas couvertes, et c'est la même chose dans toute la Corse.

Alors, je rappelle, en janvier 2018, il y avait eu ce qu'on appelle l'accord New Deal, qui avait mobilisé l'ARCEP, l'État et les opérateurs pour améliorer la couverture mobile des territoires. En Corse, on avait mis en place une instance spécifique qui associait l'ensemble des partenaires, la Collectivité de Corse, les deux représentants d'associations des maires et les maires concernés, qui étaient systématiquement invités.

Il y avait environ une réunion tous les six mois. Et c'est la préfecture qui s'occupe du secrétariat. On avait identifié 126 sites pour résorber les zones blanches.

79 sont déjà opérationnels, 47 sont en cours de déploiement. Les résultats sont encourageants, avec une amélioration de la couverture, mais il subsiste des zones qui sont à l'évidence déficientes. Ce n'est pas pour rien, je vous le rappelle, c'est que les critères de priorisation ont été définis selon des critères nationaux et notamment de fréquentation des routes tout au long de l'année.

Et donc, les routes prioritaires sont limitées en Corse à trois liaisons, Bastia/Bunifaziu, Aiacciu/Bunifaziu et Bastia/Corti. Et les autres ne sont pas concernées. Dès 2019, il y avait eu une motion de l'Assemblée de Corse pour dénoncer cette situation.

Nous avons écrit, en ce qui concerne le Conseil exécutif, à l'ARCEP, nous avons adressé des recours à l'Agence nationale de la cohésion des territoires, j'ai saisi le gouvernement. Malgré tous ces efforts, malgré la demande de dérogation, là aussi, sur le fondement du texte qui le permet, on ne nous a jamais entendu. Et donc, nous restons structurellement sous-dotés par rapport à ce dont nous aurions besoin. C'est donc là un combat qu'il faut mener de façon inlassable. Parmi les points noirs significatifs : la RT10, RT20, RT40, vous le savez.

Qu'est-ce que nous faisons ? Actuellement, via notre délégataire Corsica Fibra, nous facilitons la desserte en fibre optique des points hauts des opérateurs.

Cela renforce la qualité des communications. Nous venons de passer une délégation de service public portant sur l'établissement et l'exploitation d'un socle d'infrastructures numériques qui vise à mutualiser les infrastructures et donc à renforcer la couverture mobile, notamment en cas de défaillance des opérateurs. Je pense que c'est dans un cas comme celui-là qu'on était à Tallano pendant deux jours, avec le nouveau système, normalement, il y a un système de substitution. L'attribution de cette DSP est prévue pour le printemps 2026.

Je rappelle également que nous avons mis en place une application « *Mi Senti ?* » permettant aux Corses de signaler les zones mal desservies en mesurant la qualité du signal reçu sur leur téléphone portable et que nos agents, les agents de la Collectivité de Corse, mènent des campagnes de relevés sur le terrain.

Nous allons également mettre en œuvre une mesure de la disponibilité de la qualité des réseaux pendant les périodes de forte affluence, l'été.

Et enfin, le groupe de concertation a vécu, puisque le New Deal est terminé. Nous avons demandé que soit reconduite cette instance sur le modèle de l'équipe projet du New Deal de la Corse afin de pouvoir régler ces problèmes le plus vite possible.

Je vous remercie.